

THEATRE DE QUINCY
La Malle au Grenier
7 4 1 4 0 M A S S O N G Y

7e Festival de théâtre de Massongy
« Quincy soit-il ! »

22, 23 et 24 novembre 2019

Règlement du festival

La Malle au Grenier organise son 7° Festival de théâtre à Massongy (théâtre, théâtre pour enfants, contes, lecture, impro). Le festival est ouvert à toutes les troupes de théâtre exclusivement amateur. La durée du spectacle ne devra pas excéder 2 heures entracte inclus, les spectacles de courtes durées seront aussi les bienvenus. La sélection des spectacles est assurée par le comité d'organisation composé par des membres du comité d'administration de La Malle au Grenier.

Le Festival aura lieu les 22, 23 et 24 novembre 2019 au Théâtre de Quincy (49 places) et à la salle des fêtes de Massongy. Les organisateurs décideront du lieu de représentation en fonction des besoins de chaque groupe et du public ciblé. Chaque troupe ou groupe proposera des dates de représentations possibles.

La date limite d'inscription est fixé au **30 avril 2019**. Tout dossier arrivant après cette date ne sera pas pris en compte. Une fois le choix des spectacles retenus, toutes les troupes et groupes candidats en seront informés et ce, avant le 30 juin 2019.

Indemnités de transport : Les déplacements seront remboursés (2 véhicules par troupe) que pour les troupes ayant plus de 50 km par véhicule, de trajet aller-retour à raison de 0,30 € le km. Un seul déplacement par véhicule sera remboursé. Le montant total des frais ne pourra excéder 150€ par troupe.

Repas et hébergement : Le repas du festival est prévu le samedi soir, après le dernier spectacle, pour tous les comédiens, techniciens et metteurs en scène participant au festival. Pour toutes les autres personnes une participation de 10 € sera demandée. Chaque troupe devra confirmer sa présence avec le nombre de convives avant le **15 octobre 2019**. L'hébergement reste à la charge de chaque troupe.

Critères de sélection : Les troupes qui se portent candidates doivent envoyer leurs dates de représentations à venir accompagnées de 2 invitations (si possible assez rapidement) ou un Support DVD de leur spectacle. Tous les spectacles devront être vus par le comité d'organisation avant le **24 juin 2019**. Les moyens techniques seront ceux que le festival met à la disposition des troupes. Le montage et le démontage sont effectués par la troupe.

Obligations des troupes et groupes retenus : Les troupes et groupes s'engagent à respecter le temps qu'ils ont défini lors de l'inscription pour le montage, le spectacle et le démontage. Ils s'engagent aussi à respecter les horaires définis par l'organisation. Ceux-ci leur seront communiqués lors de la confirmation de leur participation.

Conditions d'accueil

Le paiement des droits d'auteurs SACD seront remboursés à chaque troupe sur présentation de facture acquittée avec une déclaration préalable auprès de la SACD, jauge 49 places, entrée gratuite.

Contenu du dossier de candidature

INDISPENSABLE

- * Fiche de renseignements.
- * Attestation d'assurance RC.
- * Autorisation SACD de jouer les spectacles jusqu'en novembre 2019 avec le numéro du dossier.
- * Présentation de la troupe et synopsis de la pièce et distribution.
- * Photos en situation de jeu sous forme informatique.
- * Plan de feu.

SI POSSIBLE

- * Dossier de presse concernant la troupe et la pièce proposée.
- * Plaquette de présentation sous forme informatique.
- *Affiche du spectacle format A3.

Dossier de candidature

Nom de la Troupe :

Présentation de la Troupe:

Renseignements sur le spectacle proposé

Théâtre	Théâtre pour enfants	Contes	Lecture	Autre précisez
Public visé	enfants	Adulte	Tout Public	A partir de: ans

Titre : Genre :

Auteur de la pièce : Durée : H mn

La pièce est-elle soumise au droit d'auteur? si oui N° Dossier SACD :

La pièce comprend elle des musiques soumises à la SACEM ?

Si oui minutage de ces musiques

Resumé de la pièce :

Combien de fois la pièce a-t-elle été jouée? :

Metteur en Scène :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Email :

Composition de la troupe

Prénom

Nom

Fonction (Metteur en scène, acteur, technicien)

La troupe fait elle Partie d'une fédération ? :

Site internet de la troupe :

La troupe a-t-elle une responsabilité civile ? :

Nom, prénom du responsable de la troupe :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Fiche de renseignements techniques

Décor

Descriptif

Espace scénique

Ouverture

Profondeur

Hauteur mini

Temps de montage et démontage
(Décor, son et lumières)

Montage

H

mn

Démontage

H

mn

Cochez vos disponibilités

	Matin	Après midi	Soir
Vendredi 22	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi 23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche 24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si votre candidature est retenue, il vous sera demandé pour l'édition des programmes de nous fournir 3 photos numériques de bonne qualité du spectacle, d'envoyer par courrier 3 affiches et quelques flyers de la pièce.

Le choix des spectacles est fait de manière subjective. Les organisateurs ont tenu compte de toutes les contraintes techniques et organisationnelles tout en préservant l'harmonie et la diversité du festival.

Merci de nous retourner cette fiche de renseignements soit par mail :
contact@malleaugrenier.com

Soit par courrier à l'adresse ci-dessous :

Catherine Canovas
10, route de Sous-Etraz - CIDEX 1063 - 74140 Massongy - Tél. 06 78 13 72 23

La troupe déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des articles et les accepter.

A

Le

Nom du responsable :

Matériel à disposition :

Lumières: 12 PC 1000 watts 5 PC 500 watts 2 découpes 1000 watts : 1 strombo

1 table lumière 2 x 24 - bloc de puissance 18 pistes en 16 ampères

Son: Carte son externe USB, Ampli

Scène de Quincy: 4,80 m. d'ouverture 5 m. de profondeur : 2,80 m. de hauteur utile

www.malleaugrenier.com